

## Déclaration liminaire Du Sgen-CFDT au CHSCTD du 18 novembre 2022

Madame la Directrice des Services de l'Education Nationale, Mesdames, Messieurs les membres du CHSCTD.

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour ce qui sera probablement la dernière réunion d'un CHSCT à la Direction Académique. Cela donne au Sgen-CFDT l'occasion de dresser un rapide bilan de cette instance qui aura vécu à peine plus de 10 ans...

Côté positif : Nous notons que, grâce aux échanges avec les représentants des personnels, le CHSCT aura parfois permis à l'administration de prendre réellement conscience de la détresse de nos collègues. Les échanges durant ces dernières années ont montré qu'un dialogue est encore possible quand l'administration sait se montrer à l'écoute. Le Sgen-CFDT souhaite que la future instance chargée de la gestion des problématiques de santé au travail conserve cet esprit.

Côté négatif si les situations problématiques sont désormais entendues, malheureusement, la culture de prévention, elle, fait encore défaut. Mieux vaut prévenir que guérir, dit l'adage...ce n'est pas encore le cas au sein de l'Education Nationale. De plus, entendre les difficultés parfois très importantes rencontrées par les personnels ne débouche pas systématiquement sur des solutions durables. L'espoir de voir sa situation prise en compte est souvent balayé par les réalités et à la capacité d'action limitée de l'administration. Les conséquences sur la santé psychique des agents en sont parfois lourdes et irrémédiables. Malgré des alertes maintes fois répétées, le service médical académique n'est toujours pas renforcé. Les IEN ont désormais le réflexe de proposer aux agents en souffrance de rencontrer le médecin de prévention. C'est évidemment une bonne chose, mais cela engendre des délais d'attente difficiles à supporter pour les personnels concernés. Il est aisé d'imaginer également la pression qui s'exerce sur les médecins du Rectorat, ce qui explique certainement la pénurie de candidature sur ces postes.

En conclusion, plus que jamais, les personnels ont besoin de voir leurs difficultés au travail reconnues. La période de crise sanitaire a révélé un profond mal-être, bien au-delà de ce que l'on imaginait. Les doutes, la perte de sens du travail, les remises en cause augmentent. Avec leur corollaire de désengagement, d'arrêts maladie, de demandes de disponibilité voire de démissions. Notre responsabilité à prévenir ces situations est d'autant plus grande dans un contexte d'incertitudes liées aux différents changements annoncés. Que ce soit sur la rémunération, les retraites, la reconnaissance d'une manière générale, l'organisation des services, les missions qui s'empilent, les priorités qui s'accumulent avant d'être remplacées par d'autres, au gré des modes. On voudrait déstabiliser les personnels qu'on ne s'y prendrait pas autrement... Et comment continuer d'exercer son métier avec bienveillance quand l'institution ne semble pas faire cas de vous, voire quand elle vous maltraite?

Merci de votre attention.